

Le Québec commence dans nos municipalités : les 5 priorités d'Espace MUNI



Les municipalités et les MRC sont au cœur de la vie quotidienne. Elles créent des milieux de vie où les familles s'installent, où les jeunes grandissent, où les personnes âgées restent actives et où les citoyennes et citoyens peuvent participer à leur communauté. Cependant, elles ne peuvent agir seules.

Les municipalités et les MRC ont besoin que le gouvernement du Québec reconnaisse leur rôle essentiel dans la qualité de vie, la santé globale et le développement social des communautés, et qui leur donne les moyens, la reconnaissance et la légitimité d'agir sur le terrain. **Pour concrétiser cette vision et faire des municipalités de véritables alliées, Espace MUNI formule les 5 priorités suivantes au prochain gouvernement :**

1

Donner à chaque génération les moyens de s'épanouir dans leur communauté

Les municipalités créent des milieux de vie adaptés aux besoins des familles, des enfants, des jeunes et des personnes âgées, favorisant ainsi leur autonomie et leur participation sociale.

2

Contribuer à l'aménagement des territoires accessibles, inclusifs et durables

Les choix en matière d'aménagement et d'habitation influencent directement l'accès à un logement adéquat et abordable, à un transport collectif efficace et à des services de proximité.

3

Moderniser et renouveler les infrastructures municipales et collectives

Des routes aux réseaux d'aqueduc, en passant par les parcs et les bibliothèques, des infrastructures solides et fiables assurent les services essentiels et nourrissent la vie collective, contribuant ainsi à la vitalité des communautés.

4

Renforcer la participation citoyenne à l'échelle municipale

La modernisation des règles et des conditions d'engagement en politique municipale favorise la participation citoyenne, facilite la conciliation des responsabilités des personnes élues, renforce le lien social et prévient l'isolement afin de soutenir une démocratie locale forte.

5

Assurer un financement pérenne au mouvement communautaire

Un financement prévisible et suffisant permet aux organismes communautaires et aux municipalités de répondre ensemble aux besoins locaux, tout en préservant l'autonomie des organismes et en consolidant leur contribution à la santé des communautés.